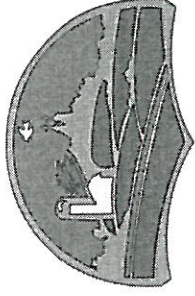


Municipalité de Saint-Albert



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT

Avis de motion


Avis de motion est donné par Madame Colette Gagnon, conseillère, que sera adopté à une séance ultérieure le projet de règlement numéro 2014-01 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Albert.

Avis de motion est donné par Madame Colette Gagnon, conseillère, que sera adopté à une séance ultérieure le projet de règlement numéro 2014-02 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 2007-08 afin d'inclure dans la zone de mouvement de terrain une étude géotechnique afin de se conformer au schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska.

Avis de motion est donné par Madame Mélanie Vogt, conseillère, que sera adopté à une séance ultérieure le projet de règlement numéro 2014-03 relatif à la tarification pour les frais de location de la salle du pavillon du Général Maurice Baril.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 25 rue des Loisirs.

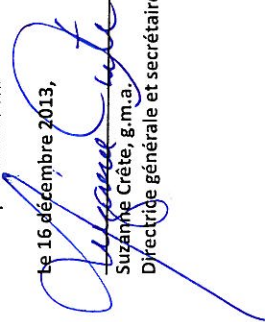
DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, ce 16 décembre 2013.


Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication :

Je soussignée, Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à St-Nobert-d'Arthabaska, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant aux deux endroits sur le territoire définis par résolution.

Le 16 décembre 2013,


Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière